



Bulletin d'adhésion 2021-2022

Nouveau : adhérer en ligne !
<https://adherer.snuipp.fr/38>

Renvoyez votre bulletin d'adhésion et le règlement à la section départementale :
 SNUipp-FSU 38, Bourse du Travail
 32, av. de l'Europe -
 38030 Grenoble cedex 2
 tél : 04 76 40 14 07
snu38@snuipp.fr - <http://38.snuipp.fr>

Nom : M., Mme.....
 Nom de naissance :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Téléphone :
 Portable :
 Adresse pour la presse syndicale :

 Code postal : Ville :
 adresse e-mail :@.....
Cotisation :
 Montant : Payé le :
 Chèque(s) (plusieurs chèques sont acceptés)
 Prélèvement automatique fractionné
 Syndiqué(e) en 2020/2021
 Nouveau syndiqué
 Situation administrative : Retraité(e) Étudiant(e) master PES
 Instit PE PEHC contrat AESH
 Affectation :
 Commune :
 Poste occupé : à titre définitif ;
 provisoire ; temps partiel
 Échelon :
 Date de sortie d'IUFM/ESPE :

TEMPS DE TRAVAIL (entre parenthèses cotisation après déduction d'impôts)			
ÉCHELONS	Temps plein	50%	75%
PE/Psy EN EDA			
11	203€ (69€)	146€ (50€)	174€ (59€)
10	195€ (66€)	142€ (48€)	168€ (57€)
9	188€ (64€)	138€ (47€)	163€ (55€)
8	182€ (62€)	135€ (46€)	159€ (54€)
7	176€ (60€)	132€ (45€)	154€ (52€)
6	171€ (58€)	130€ (44€)	150€ (51€)
5	169€ (57€)	129€ (44€)	149€ (51€)
4	167€ (57€)	128€ (44€)	147€ (50€)
3	164€ (56€)	126€ (43€)	145€ (49€)
contractuel	50€ (17€)		
PES	50€ (17€)		
INSTITUTEURS			
11	179€ (61€)	134€ (43€)	156€ (53€)
10	171€ (58€)	130€ (44€)	150€ (51€)
9	166€ (56€)	127€ (43€)	147€ (50€)
PE/Psy EN EDA hors classe			
6 ou 7	225€ (77€)	157€ (53€)	191€ (65€)
5	218€ (74€)	153€ (52€)	186€ (63€)
4	210€ (61€)	149€ (51€)	180€ (61€)
PE/Psy EN EDA classe ex			
3e chevron	255€ (87€)	172€ (58€)	213€ (72€)
2e chevron	247€ (84€)	168€ (57€)	207€ (70€)
1er chevron	241€ (82€)	165€ (56€)	203€ (69€)
4	230€ (78€)	159€ (54€)	195€ (66€)
3	221€ (75€)	155€ (53€)	188€ (64€)
2	214€ (73€)	151€ (51€)	183€ (62€)

Retraité.es (en fonction du montant de la pension)			
moins de 1 400€	1 400€ à 1 600€	1 600€ à 2 400€	plus de 2 400€
90€ (31€)	100€ (34€)	125€ (46€)	150€ (51€)

Situations particulières			
Étudiant.es	AESH	Dispo	Congé parent.
20€ (7€)	25€ (9€)	95€ (32€)	50€ (17€)

Suppléments liés aux fonctions particulières			
Direction 1 classe	6 €	PE spécialisé collège	9 €
Direction 2 à 3 classes	8 €	CPC	8 €
Direction 5 à 9 classes	11 €	PEMF	5 €
Direction + 10 classes	12 €	PE spécialisé école	4 €
Direction établissement spé	23 €	REP	4 €
		REP+	6 €

La section de l'Isère du SNUipp-FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp.

Je demande à la section de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des CAPD et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés

dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1973. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en s'adressant à la section.

Date :

Signature.....



PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



Vous souhaitez que votre cotisation soit prélevée sur votre compte bancaire ou postal. Les prélèvements ont lieu en début de mois, il y en a 5 dans l'année, le premier en octobre et le dernier en juillet 2022.

Attention : pour qu'un prélèvement puisse être pris en compte, le bulletin d'adhésion doit arriver à la section départementale 10 jours avant la date du prélèvement.

Le prélèvement se reconduit d'une année à l'autre ; si pour une autre année vous préférez un autre mode de paiement, vous pouvez, par simple demande écrite, **au plus tard le 31 août, mettre fin à cette formule.**

Le prélèvement ne peut s'interrompre avant le règlement complet de la cotisation annuelle.

La cotisation 2021/2022 sera à déclarer avec les revenus 2022.

Veuillez nous retourner : L'autorisation de prélèvement (ci-dessous)

Un RIB ou un RIP

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- ♦ le syndicat SNUipp-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ;
- ♦ votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU.

DÉBITEUR

Vos Nom, Prénom.....

Votre adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Pays.....

Numéro national d'émetteur : **432764**

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SNUipp-Isère
Bourse du travail - 32, avenue de l'Europe -
38030 Grenoble cedex 2

COMPTE À DÉBITER

IBAN (International Bank Account number)

BIC (Bank Identification Code)

Date :

Signature :

Snupérisé le :

Comptabilisé le :



SNUipp
FSU

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

